



## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE GFAM du Béarn du 09/10/2021 à 13h30 tenu à la Ferme de Gey (Sarrance)

L'AG débute à 14h05. Les régulatrices des débats sont Gwenn Ollivier et Sophie Gabard. 28 porteurs de parts sont présents, munis de 28 procurations. L'AG se déroule en extérieur près de la Grange Lahorgue par un beau soleil et dans une bonne ambiance.

Quelques mots de bienvenue pour les participants de l'AG, se poursuivant par les points de l'ordre du jour :

### **1/Rapport d'activités** : adopté à la majorité

Votes : 28 présents+28 procurations oui / 0 non / 0 abstentions

#### Les chantiers collectifs

Un chantier collectif organisé les 11-12 juin 2021 à la Ferme de Gey a réuni 32 participant(e)s. Les travaux ont été du fauchage de fougères, la réalisation de clôtures et du fauchage autour des arbres du verger.

Un autre chantier s'est déroulé le 11 septembre 2021 toujours à la Ferme de Gey avec 10 participant(e)s pour dégager des branches autour de la Grange Larrouy et faucher les bordures du pré attenant.

Ces deux chantiers se sont déroulés dans une bonne ambiance et par une météo radieuse.

#### La rencontre « Etre paysan »

Cette rencontre s'est déroulée à la Salle des Fêtes d'Athas le 13 juin 2021 et a réuni 15 participant(e)s. Les débats ont évoqué l'intérêt d'une production agricole avec ou sans vente de produits tout en prenant soin de la terre ; la difficulté d'accès du foncier nécessite parfois des actes de solidarité et de résistance comme dans le cas de 15 ha de terres à Arbonne au Pays Basque menacées d'une transaction au prix exorbitant de 3,15 millions d'euros : <https://lurzaindia.eu/arbona/> ; les normes de production posent aussi des difficultés pour les petites fermes. Voir le compte-rendu complet sur le site :

<https://www.gfambearn.fr/wp-content/uploads/sites/53/2021/10/etre-paysan-GFAM-13-juin.pdf>

#### Commission La Gélouze (traitée en fin d'AG)

Trois rencontres ont eu lieu à la Ferme de la Gélouze, donnant lieu au vœu d'une entité collective pour sortir de l'isolement. Du reste un récent chantier collectif pour l'entretien des terres de la Gélouze a ouvert de meilleures perspectives, comme la formation d'un groupe local autour de Geneviève et de sa fille Anne pour réfléchir à la transmission de la ferme. Voir le compte-rendu sur le site des deux premières rencontres :

[https://www.gfambearn.fr/wp-content/uploads/sites/53/2021/05/compte-rendu\\_visite\\_Ferme\\_Gelouze\\_20210307-14.pdf](https://www.gfambearn.fr/wp-content/uploads/sites/53/2021/05/compte-rendu_visite_Ferme_Gelouze_20210307-14.pdf)

#### Bail de la Ferme de Gey

Il a été signé le 08 septembre 2021 à Sarrance entre le GFAM représenté par Mireille, présidente et les co-preneurs Marion et Alej pour une durée de 9 ans. Voir le bail sur le site :

<https://www.gfambearn.fr/wp-content/uploads/sites/53/2021/09/bail-gey-2021-09-08.pdf>

### **2/Rapport financier** : adopté à la majorité

Votes : 28 présents+28 procurations oui / 0 non / 0 abstentions

Chiffres déjà envoyés dans le rapport d'activité du 08 septembre 2021, soit :

Total Charges 2 107,63 Total Produits 1 070,00 exercice en déficit : -1 037,63

Total Actif 116 454,77 Total Passif 116 454,77

[https://www.gfambearn.fr/wp-content/uploads/sites/53/2021/09/RAPPORT\\_ACTIVITES\\_gfam\\_bearn\\_20210908.pdf](https://www.gfambearn.fr/wp-content/uploads/sites/53/2021/09/RAPPORT_ACTIVITES_gfam_bearn_20210908.pdf)

### **3/Approbation du capital social : adopté à la majorité**

Votes : 28 présents+28 procurations oui / 0 non / 0 abstentions

Chiffres déjà envoyés dans le rapport d'activité du 08 septembre 2021, soit :

Au 1<sup>er</sup> septembre 2021 il y a 115650 € répartis en 2313 parts sociales de 50 €.

Échanges de parts sociales : validés à la dernière AG du 07 février, ces échanges ne sont pas tous arrivés à leur terme, des démarches vont être menées auprès des intéressés pour finaliser ces échanges.

## **4/ Le point sur les trois fermes**

### **4-1/La Ferme de Bergez-Candau à Bedous**

Maxime, le fermier présent à l'AG, a exprimé son cheminement, sa situation actuelle et ses perspectives.

#### Cheminement

À l'origine sur Bedous, le GFAM a pu faire l'acquisition des terres Bergez (2005 – 17 000,00 € - voir bilan comptable), Maxime assumant de son côté l'achat de la maison et de la grange attenante ; par la suite la bergerie a été construite par le GFAM sur une parcelle achetée à la commune (terrain 2008 – 725,00€ / construction 2009 – 39 081, 98 € - voir bilan comptable), Maxime assumant par la suite à ses frais la construction de deux extensions (2020 – 17 000,00 €), soit un stockage supplémentaire de fourrage et un local de rangement de matériel surmonté de panneaux photo-voltaïques, ce dernier bâtiment ayant également comme avantage de jouer de déflecteur à l'avant de la bergerie contre les rafales de vent du Sud. Ceci pose la question de la prise en compte des constructions du fermier effectuées sur le terrain du propriétaire et de celle de l'habitat du fermier qui sur le principe devrait tendre vers la transmissibilité de l'ensemble dans le cas d'un départ à la retraite du fermier, situation qui n'est pas encore pratiquement avérée sur les trois fermes du GFAM.

#### Situation actuelle

Maxime cherche à développer son activité, comme en aval de la production fromagère avec la mise en place récente à Oloron-Sainte-Marie de la boutique de producteurs paysans « Tot de Casa », Son GAEC de l'Aouda regroupe actuellement un emploi et demi dont lui-même à plein temps et Barbara à mi-temps pour cause familiale, il a tenté cette année de s'associer avec une nouvelle personne en maraîchage sur des terres acquises à Bedous hors GFAM, tentative infructueuse qui aurait pu fonctionner sur le plan humain, mais a échoué pratiquement sur le plan professionnel. Le salariat de personnel supplémentaire ayant ses limites pour des questions de budget, le seul poste stable est celui du muletage pour la saison estivale.

#### Perspectives

Des questions de main d'œuvre se posent sur la ferme par rapport au cheptel actuel de 150 brebis-mères et de quelques vaches Galloway, une réduction du cheptel vers 120 brebis-mères est en vue s'il le faut, pour mieux assumer les charges de travail.

La question de l'habitat et de la transmissibilité de la ferme est posée, Maxime reste ouvert à des possibilités à très long terme (retraite, évolution de son activité).

### **4-2/La Ferme Priou à Arbus**

Mireille et Marc présents à l'AG, ont exprimé leur cheminement, leur situation actuelle et leurs perspectives.

#### Cheminement

Mireille présente un plan des terres de la ferme autour de la parcelle de 1ha 38a 10ca cadastrée 000 AM 84 appartenant au GFAM (le pré sous la maison). Marc et Mireille se sont installés et ont acheté progressivement les autres terres de la ferme Priou dont la maison et la grange qu'ils ont agrandie, soit 9 ha. Avant leur retraite, ils pacageaient aussi d'autres terres en bail précaire autour de Priou.

#### Situation actuelle

À leur retraite, ils ont gardé 3 ha à proximité de la maison (dont le verger « un Pépin sur la route »

### Perspectives à long terme

L'ensemble des terres disponibles à Priou pourrait constituer une base pour une nouvelle installation de fermiers, mais se pose la question de l'accessibilité de ces terres, dont une autre maison et une autre grange menaçant ruine à restaurer (travaux très lourds – au lieu-dit Barateig) ; un ancien chemin rural grimpant en lacet depuis Barateig vers le haut du coteau n'est pas aménageable par la commune d'Arbus, le terrain étant friable.

### Perspectives à court terme

En attente d'une solution pérenne pour l'ensemble des terres, la parcelle dont le GFAM est propriétaire doit continuer d'être entretenue. Cet été, un voisin agriculteur est venu y faire du foin, mais il ne prendra pas les terres en fermage, étant plutôt en fin de carrière, mais il est d'accord pour entretenir par fauche et fanage cette parcelle au bénéfice du locataire à venir, comme il faisait dans le passé pour Marc et Mireille. Une demande d'autres voisins arboriculteurs en petits fruits qui cherchent du pacage pour leurs chevaux pourrait être une solution d'attente ; l'AG a délibéré sur le principe de signer un bail précaire de type commodat assorti de la condition de ne pas y faire pacager les chevaux en hiver en conditions humides car le terrain argileux est fragile.

*Votes : 28 présents oui / 0 non / 1 abstention*

### **4-3/La « Ferme de Gey » à Sarrance**

Marion, Léa et Alej ont déjà présenté les chantiers menés collectivement cette année à Gey (voir le rapport d'activité), ils ont exprimé à cette AG leur cheminement, situation actuelle et perspectives.

### Cheminement

60 pommiers ont été plantés depuis l'an dernier dans la parcelle du verger, le pacage nécessaire entre les arbres étant de nouveau possible avec une meilleure protection des plants améliorant la situation de cet été où il avait fallu faucher manuellement l'herbe lors du chantier collectif.

### Situation actuelle

La gouttière côté Nord de la Grange Lahorgue a été posée ce qui assainit les fondations de la bergerie. Les abords de la Grange Larrouy ont été ouverts mais des trous dans la couverture ont été constatés nécessitant une intervention avant l'hiver.

Une réunion a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2021 organisée par la commune de Sarrance sur la gestion pastorale du Quartier Gey, Marion, Jean-Jean et Louis y étaient présents avec d'autres propriétaires et usagers du foncier pastoral, ce qui a permis une meilleure prise en compte de la question de l'eau pastorale et des clôtures des troupeaux.

Une réunion a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2021 organisée par la commune de Sarrance sur le thème de l'écobuage où Marion s'est rendue, elle doit déposer un dossier de demande de contre-feu sur la bordure de la propriété (en haut du pré de Lartigalot) contresignée par le propriétaire GFAM, elle a posé en réunion la question de la nécessité ou pas de l'écobuage d'une façon générale et a été rejointe dans son questionnement par trois autres membres de cette réunion.

### Perspectives

La commune de Sarrance étudie la possibilité d'une aire de retournement adossée à la voirie municipale grâce à une emprise sur un terrain privé en amont de la route de Gey. La possibilité pour Alej et Léa de bâtir un habitat précaire (sur une durée de trois ans maximum) a également reçu un accueil favorable de la part de la municipalité. En outre est envisagée par la municipalité la desserte Eau et EDF par une tranchée jusqu'à la Grange Larrouy, aux intéressés desservis de fournir les matériaux et la main d'œuvre nécessaires pour finaliser ces deux réseaux.

La fromagerie et le saloir nécessaire pour la production laitière du printemps prochain seront financés par Marion (même contexte de volonté à long terme de transmissibilité de la ferme, comme pour Maxime, pour le fermier qui bâtit sur la propriété du GFAM) pour un montant total évalué à 8 000 €, avec le concours d'une

main d'œuvre bénévole. En tant que fermière, Marion compte déposer en Mairie de Sarrance une demande de permis de construire ; dès que les plans seront établis, elle demandera une autorisation de construction au comité de gérance et à sa présidente représentant le GFAM Béarn en tant que propriétaire, cette autorisation du propriétaire sera à joindre à la demande de permis de construire.

#### **5/Renouvellement du Comité de Gérance : élu à la majorité**

Les votes ont été fait de façon individuelle :

sortante Mireille Bonhomme : élue à la majorité 29 présents + 28 procurations oui / 0 non / 0 abstentions

sortante Sylvie Bourse : élue à la majorité 29 présents + 28 procurations oui / 0 non / 0 abstentions

sortant Roger Bourchanin : élu à la majorité 29 présents + 28 procurations oui / 0 non / 0 abstentions

nouvelle candidature : Sarah Cave élue à la majorité 29 présents + 28 procurations oui / 0 non / 0 abstentions

Les autres membres non sortants du Comité de Gérance sont : Danielle Bourchanin, Marion Bourchanin, Sophie Gabard, Louis Gandon, Mélanie Mesnard, Gwenn Ollivier, Marc Peyrusqué.

**La continuation de Mireille Bonhomme dans le rôle de présidente gérante** (rôle qu'elle assume depuis la création du GFAM ) est validée par l'unanimité des porteurs de parts présents et représentés (29 présents + 28 procurations oui / 0 non / 0 abstentions)

Mireille Bonhomme conserve donc la signature et la responsabilité pour tous les documents officiels.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

#### **6/Questions diverses – suivant les questions écrites déposées en début d'AG :**

##### Information Foire de Noël à Bedous

Pour cause de doublon avec une autre organisation locale, dans le sillage de la traditionnelle Fête du Fromage d'Etsaut qui n'a pas pu être organisée en juillet 2021, l'association « La main à la pâte » qui en est gestionnaire et dont Maxime est le président prévoit une foire de producteurs le dimanche 19 décembre 2021 Place François Sarraillé à Bedous sur le thème des « bactéries et des vieilles forêts ». En attendant des détails sur cette foire en recherche de bénévoles pour participer à son organisation, l'éventualité d'un stand du GFAM Béarn installé à cette foire est évoquée.

##### Résiliation de l'assurance gros chantier

La résiliation de l'assurance gros chantier auprès de Groupama a été proposée car celle-ci avait été contractée lors du chantier de la bergerie de Bedous qui comportait des risques afférents à un ouvrage important en élévation, ainsi que certains travaux à Gey ; les prochains chantiers collectifs envisagés ne présentent plus les mêmes risques exceptionnels.

Fin de séance à 17h42